

Actualités

- [Envoyer à un ami](#)

Québec accepte que les agentes des services correctionnels portent le hijab

Mardi 20 décembre 2011 | 13h00

LA PRESSE CANADIENNE

MONTREAL - Les agentes des Services correctionnels pourront désormais porter le hijab, soit le foulard islamique qui recouvre la tête mais qui ne cache pas le visage, et celui-ci leur sera fourni par l'employeur lui-même.

Cette décision émane d'une entente à l'amiable intervenue entre le ministère de la Sécurité publique du Québec et la Commission des droits de la personne à la suite du dépôt d'une plainte pour discrimination déposée en 2007 par une Montréalaise musulmane.

La Commission a jugé, après enquête, que le règlement sur le port de l'uniforme des agents de services correctionnels avait un effet discriminatoire et le ministère a préféré conclure cette entente à l'amiable plutôt que d'amener l'affaire devant le Tribunal des droits de la personne.

La décision a cependant fait bondir le Parti québécois, dont la porte-parole en matière de laïcité, Carole Poirier, a qualifié l'entente de dérive inacceptable.

Mme Poirier a rappelé que la Commission Bouchard-Taylor avait notamment recommandé que les juges, les agents de police et ceux des services correctionnels, entre autres, ne portent aucun signe religieux ou politique, afin d'assurer une image de neutralité complète.

L'Assemblée nationale se penche toujours sur le projet de loi 94 présenté au printemps 2010 par la ministre de la Justice de l'époque, Kathleen Weil, qui prévoit que la prestation de service de tous les employés de l'État doive se faire à visage découvert.

La députée de Hochelaga-Maisonneuve estime que la décision du ministère de la Sécurité publique démontre bien l'absence de balises de ce projet de loi. Elle ajoute que la politique de «laïcité ouverte» prônée par le gouvernement Charest, qui implique des décisions au cas par cas, équivaut à remettre tout le pouvoir décisionnel entre les mains de la Commission des droits de la personne et de la jeunesse.

[« Retour à la page actualités](#)